

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

ÉPREUVE D'ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ

SESSION 2024

ARTS

Arts plastiques

Durée de l'épreuve : **3 h 30**

Matériels autorisés

3 feuilles de papier machine blanc A4

Papier brouillon

Seuls les supports fournis sont autorisés.

Le matériel graphique (noir-blanc/couleur), ciseaux, colle et adhésifs personnels au candidat sont autorisés.

L'usage de la calculatrice et du dictionnaire est interdit.

Ce sujet comporte **7** pages numérotées de **1/7** à **7/7**.

Dès que ce sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Répartition des points

PREMIÈRE PARTIE	12 points
DEUXIÈME PARTIE	8 points

PREMIÈRE PARTIE

TOUS les candidats doivent traiter le sujet suivant :

Analyse méthodique d'un corpus d'œuvres et réflexion sur certains aspects de la création artistique.

À partir de la sélection d'au moins deux œuvres du corpus que vous analyserez, développez une réflexion personnelle, étayée et argumentée, sur l'axe de travail suivant : **représentation d'un paysage.**

Vous élargirez vos références à d'autres œuvres de votre choix.

- 4 documents en annexe 1

DEUXIÈME PARTIE

Vous traiterez un sujet au choix entre le sujet A et le sujet B.

Vous indiquerez sur votre copie le sujet retenu.

Sujet A : commentaire critique d'un document sur l'art.

L'art, les sciences et les technologies : dialogue ou hybridation.

En vous appuyant sur le document fourni, vous développerez un propos personnel, argumenté et étayé sur **la question des nouvelles technologies dans la création.**

- 1 document en annexe 2

OU

Sujet B : note d'intention pour un projet d'exposition.

À partir d'une œuvre choisie dans le corpus de la première partie, vous développerez un projet d'exposition en présentant vos intentions et les modalités envisagées.

Votre projet doit :

- respecter obligatoirement l'intégrité des œuvres;
- **porter sur le thème de l'éphémère.**

Les autres pages sont dédiées au dossier de documents.

Annexe 1 (document 1)



Miguel CHEVALIER, *Sur-natures*, sous-titre : *Paradis artificiel*, 2004, nouveau média interactif, plantes virtuelles réalisées avec le logiciel Music2eye, CD-Rom, programme informatique, dimensions variables. Centre national des arts plastiques, en dépôt depuis 2016 au Frac Picardie, Amiens, France.

Projetés sur un mur, les végétaux bougent en fonction des mouvements du public captés par un détecteur de présence. Cette œuvre a été montrée dans différents lieux d'expositions.

Annexe 1 (document 2)



Annibal CARRACHE, *Paysage fluvial*, 1590, huile sur toile, 88,3 x 148,1 cm. National Gallery of Art (Galerie nationale d'art), Washington D.C., États-Unis.



Albert MARQUET, *Été, la plage des Sables-d'Olonne*, 1933, huile sur toile, 64 x 82 cm. MASC, Musée d'Art moderne et contemporain, Abbaye Sainte-Croix, Les Sables-d'Olonne, France.

Annexe 1 (document 4)



Cristina IGLESIAS, *Entwined VIII (Entrelacés VIII)*, 2022, aluminium et verre, H : 260 cm x L : 262 cm x I : 35 cm. Galerie Gagosian, Londres, Royaume-Uni.

Vue d'ensemble et détail de l'œuvre.

Annexe 2 (document 1)

Les relations de l'art et de la technique ne constituent donc pas une question neuve. Mais, face à l'accélération des nouvelles technologies, à l'envahissement par les machines et à la prolifération de ces outils qui s'interposent de plus en plus entre l'homme et le monde, et qui en viennent même (sous forme d'organes artificiels) à investir le vivant, on peut s'interroger : l'art subit-il actuellement une mutation, les technologies pénétrant de plus en plus profondément les procédures artistiques ? Ou bien avons-nous affaire aux simples soubresauts d'une évolution déjà ancienne au sein de laquelle les nouvelles technologies s'inséreraient sans que l'on puisse parler de transformation radicale ?

Extrait de l'ouvrage : Florence de Mèredieu, *Arts et nouvelles technologies*, Paris, éditions Larousse, « coll. Reconnaître Comprendre », 2005, page 8.

Retranscription du document :

« Les relations de l'art et de la technique ne constituent donc pas une question neuve. Mais, face à l'accélération des nouvelles technologies, à l'envahissement par les machines et à la prolifération de ces outils qui s'interposent de plus en plus entre l'homme et le monde, et qui en viennent même (sous forme d'organes artificiels) à investir le vivant, on peut s'interroger : l'art subit-il actuellement une mutation, les technologies pénétrant de plus en plus profondément les procédures artistiques ? Ou bien avons-nous affaire aux simples soubresauts d'une évolution déjà ancienne au sein de laquelle les nouvelles technologies s'inséreraient sans que l'on puisse parler de transformation radicale ? »